

*Si vous ne pouvez être présent lors de cette réunion, je vous demanderais de bien vouloir vous faire représenter par votre délégué suppléant ou de transmettre un pouvoir (ci-joint).*

À l'attention des délégués des collectivités  
adhérentes au S.I.R.T.A.V.A.

Tonnerre, le 21 juin 2016

N/Réf. : EC/LG/DB/16-0072  
Objet : Réunion du Comité Syndical

Madame, Monsieur le Délégué,

Nous n'avons pas eu le quorum au Comité Syndical qui s'est déroulé le 21 juin au siège du S.I.R.T.A.V.A. à Tonnerre.

Aussi, conformément à la réglementation, une nouvelle réunion du Comité Syndical aura lieu le :

**LUNDI 27 JUIN 2016 À 17 HEURES**  
**au siège du S.I.R.T.A.V.A.**  
**58 Ter, rue Vaucorbe à TONNERRE**

L'ordre du jour est le suivant :

Désignation du délégué secrétaire de séance.  
Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 20 avril 2016.

**A) ADMINISTRATION GENERALE**

- 1) Approbation du compte administratif 2016
- 2) Approbation du compte de gestion 2016
- 3) Dissolution du S.I.R.T.A.V.A.

**B) QUESTIONS DIVERSES**

Le Président,  
Eric COQUILLE



**P.J.** :

↳ Pouvoir.